



22021 - Des femmes qui abandonnent la prière pour un faux prétexte..

question

Dans certaines écoles on oblige les filles à prier ensemble et permet à celles indisposées de se retirer pour se mettre à l'écart. Certaines filles - Puisse Allah les guider - mentent aux surveillantes et prétendent avoir leur cycle menstruel et s'abstiennent de prier durant ce temps. Quand le cycle commence réellement, elles feignent de prier avec les autres de peur qu'on découvre leur état.. Pouvez-vous nous expliquer leur jugement ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Leur comportement n'est pas permis d'abord parce qu'il est fondé sur le mensonge évident que constitue le faux prétexte ensuite parce qu'elles abandonnent la prière totalement ou ne l'effectuent pas à son heure avec les autres femmes et enfin parce qu'elles prient pendant leur cycle menstruel.

Vous devez leur donner des conseils, leur rappeler et les sermonner et leur expliquer le péché qui résulte du mensonge et le châtement opposé au retardement de la prière par rapport à son heure selon la parole du Très Haut : **Malheur donc, à ceux qui prient tout en négligeant (et retardant) leur Salâ,** (Coran, 107 : 5). Si l'on découvre qu'une femme retarde la prière ou l'effectue au cours de son cycle menstruel, il faut lui infliger une sanction dissuasive pour l'amener à cesser cet acte que l'Islam réprouve.

Allah le sait mieux.